

## APPEL A PROJETS 2022 Nouveaux formats / Séries originales

L'Unité Fiction, documentaire et séries originales lance un appel à projets dans la catégorie des nouveaux formats / séries originales. Ces projets sont destinés à une production courant 2023 pour une diffusion en 2024.

Nous cherchons un format inédit pour **4 épisodes de 45'**, en prime-time, n'excédant pas un budget maximal de CHF 115'000.- par épisode.

Cette série originale doit être novatrice et refléter la diversité de la Suisse romande.

Les thèmes abordés pourront toucher et intéresser les téléspectateur·trice·s sur un mode divertissant, mais aussi instructif. Les sujets sociétaux et patrimoniaux sont les bienvenus. Par le biais des nouveaux formats, l'Unité tient aussi à encourager de nouvelles écritures et moyens de production. Dans certains formats, une narration plus légère et ludique permettra de transmettre des informations et des conseils aux téléspectateur·trice·s d'une manière novatrice.

Ces formats mettent l'accent sur des protagonistes au parcours original (Dîner à la ferme, Gens d'Hiver) qui vont devoir réaliser quelque chose de particulier pour être désignés par leurs pairs comme le vainqueur (repas, accueil, originalité de l'activité, etc.).

Dans une seconde catégorie, les participant·e·s sont plongé·e·s dans un univers singulier, afin d'accomplir quelque chose hors du commun (Marathon pour tous, Le Mayen 1903, Super Seniors). Dans la mécanique de ces productions, chaque protagoniste doit avoir un enjeu fort afin de pouvoir évoluer au travers des épisodes.

Quelques exemples de séries originales produites par la RTS :

- **Le Mayen 1903** (une famille doit vivre deux mois dans un mayen en Valais comme à l'époque).
- **Super Seniors** (12 personnes âgées de 60 à 80 ans vivent en autarcie durant deux mois dans un hôtel de montagne et doivent écrire une comédie musicale sur leur condition de seniors).
- **Gens d'Hiver / Gens des Lacs** (sept personnes travaillant dans un métier lié à la saison hivernale ou au milieu lacustre pour la version estivale, font découvrir leur profession. A l'issue des épisodes, il·elle·s désignent leur candidat·e préféré·e).
- **Bon Débarras !** (deux artisan·e·s upcycleur·euse·s de Suisse romande sont associé·e·s à une déchetterie. Il·elle·s doivent donner une nouvelle vie à des objets destinés à la casse. Une série en sept épisodes).

Et de séries originales coproduites par la RTS :

- **Les nouveaux vétérinaires (SLASH PRODUCTION)**. En cabinet ou dans un hôpital pour animaux, trois jeunes praticiens sont confrontés à leurs patient-e-s et à leurs maître-esse-s. Petits et grands animaux pour petites et grandes histoires
- **Au cœur de Paléo (AKKA Films)**. Les aventures en immersion de quatre bénévoles pendant le festival Paléo 2019. Portraits de 4 de ces 5000 bénévoles qui lâchent leur train-train quotidien pour travailler au cœur du mythique festival romand. Régine, assistante maternelle devient adjointe à la sécurité ou Luigi, menuisier, se transforme en responsable de l'installation et de la bonne marche des stands de nourriture de ce rendez-vous estival incontournable pour des milliers de Romands. Voyage dans les coulisses de Paléo, pendant la préparation et les six jours intenses de la manifestation de 2019.

Première série coproduite après l'appel à projet de 2019 :

- **Marathon sans fin (POINT PROD)**. Pierre Morath lance un défi à cinq Romand-e-s. En enfilant pour la première fois leurs chaussures de course au printemps 2020, ils devront tous arriver à terminer un marathon. On suivra la progression des protagonistes emmenés par le cinéaste et coureur émérite, Pierre Morath. Sportifs, diététiques ou mentaux, les conseils donnés par les professionnel-elle-s de la santé et du sport peuvent aussi être suivis par chaque téléspectateur-trice.

Série en production après l'appel à projet de 2020 :

- **Yukon - Retour à la Suisse (IDIP Films)**. L'archéologue expérimental et trappeur Kim Pasche invite deux familles romandes (3 générations) à le suivre sur sa concession dans le Yukon. Ses terres sauvages et gigantesques ressemblent à la Suisse d'il y a 8000 ans. Les familles devront apprendre à se débarrasser de leurs objets du quotidien et acquérir des gestes ancestraux pour survivre dans cette nature.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

**Cet appel à projets s'adresse aux producteur-trice-s indépendant-e-s de Suisse romande.**

Le dossier, à présenter en **5 exemplaires** le jour du pitching comprendra :

- un concept du projet sur un maximum de 3 pages
- les biographies des producteur-trice-s, auteur-trice-s, réalisateur-trice-s et leur CV ainsi qu'un éventuel casting déjà envisagé
- un premier budget approximatif
- la [déclaration de suissitude](#) dûment complétée

Lors d'une même session, une société de production pourra déposer plusieurs projets mais seul un projet par société pourra être sélectionné.

## DATE DU PITCHING

**Mercredi 14 septembre 2022**

Merci de vous inscrire **avant le 31 août** auprès de [Aniela.Galiceanu@rts.ch](mailto:Aniela.Galiceanu@rts.ch) en mentionnant : le titre, le-la-les producteur-trice-s, le-la-les auteur-trice-s, le format et une description du projet. La confirmation de votre participation et du mode de pitching (téléconférence ou présentiel) vous parviendra début septembre.

En outre, le dossier sera également adressé à la RTS sous forme électronique, au plus tard à l'issue du pitch.

### DISPOSITIONS GENERALES

Le-la producteur-trice garantit qu'aucun droit de tiers n'est violé, ni ne peut être invoqué, au sujet du projet déposé.

Par ailleurs, le-la producteur-trice garantit qu'il dispose des moyens techniques, personnels et économiques nécessaires à la réalisation du projet.

La RTS respecte l'indépendance commerciale et l'autonomie du-de la producteur-trice. Elle exige néanmoins de sa part une activité économique socialement responsable. Elle part du principe que le-la producteur-trice garantit à ses collaborateurs et aux personnes avec lesquelles il-elle collabore des conditions de rémunération et de travail équitables et conformes aux dispositions légales en vigueur et respectant les normes professionnelles et de droit public, en particulier celles du droit des assurances sociales et du droit du travail.

La RTS n'est pas responsable des coûts et des dépenses engendrés pour le-la producteur-trice par sa participation au présent appel à projets.

Par son inscription, le producteur accepte les conditions du présent appel à projets.

Genève, le 27 avril 2022